

PRESS RELEASE



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

COMMUNIQUÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PUBLIER IMMEDIATEMENT
JEUDI, LE 20 AOUT 1964.

N° 57

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement canadien, en réponse à une demande urgente du Gouvernement chypriote, est en voie d'expédier avec l'assistance de la Croix Rouge canadienne cinq mille dollars de fournitures médicales à Chypre. Cette contribution, qui inclut des antibiotiques, des pansements, des instruments chirurgicaux et des brancards, sera transportée à Chypre cette semaine par l'ARC. Le délégué à Nicosie du Comité international de la Croix Rouge en assurera la distribution selon les besoins à toutes les sections de la population chypriote.